

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

La facture du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Cotation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de séductions.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Information : contact@mupras.com

En charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La Mutuelle garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3026 Société : 101329

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUSSADAKA Mostafa

Date de naissance : 15-3-58

Adresse :

Tél. : 06 61593736 Total des frais engagés : 563,60 DZ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. AJ Farah Doha Imm. 19 Appt. 2
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulifa
Casablanca - Tel: 0622 65 00 16

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Date de consultation : 27 DEC. 2021

Nom et prénom du malade : BOUSSADAKA Mostafa Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : APC OPL Chronic

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Case Le : 27/12/21

Signature de l'adhérent(e) :

.....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 DEC. 2021			150.00	<p>DR. REHAB MEDICAL Médical Generaliste Lot. Al Faran, Bld. 19 Appt. 2 RDC Bd. Maj. Fadil Hay Quira Casablanca - Tel: 052 65 90 18</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NADIA ADDOHA GSM: 0667075025	25/12/2021	413.60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

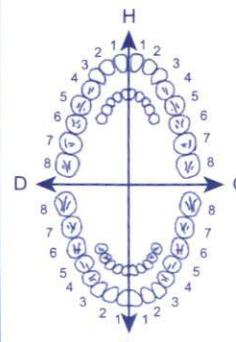
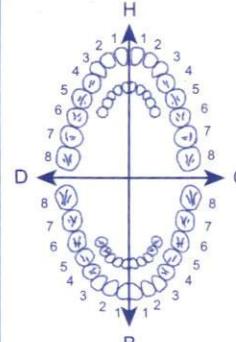
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX												
																
																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES																
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																
<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																
				MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT												

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadid

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

PPV: 48DH50
PER: 11/24
LOT: K3007

bottu s.s.
82, Avenue des Casseaux - Al-Saida - Casablanca
S. Rachoufi - Pharmacien Responsable

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي مستشفى الجيادة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

27 DEC. 2021

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في:

Dr BOASSAIAKA Docfa

48,50

1.1 - Cashier SV

69,00

300x off TDA



21 - Docfa SV

PPV: 14DH00
PER: 10/24
LOT: K2748

16,00

Dr BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah - Imm. 19 Appt. 2
RDC Bd. Haj El Fath - 250 00 18
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

Nadia BOUAFI
PHARMACEUTIQUE
34 E Lotissement Zoubéet
Groupe Addoha Oulja - Casablanca
Gsm. 0661 07 50 25



60,70

11 - Labex SV

PPV: 40DH70
PER: 08/23
LOT: 82696-1

الشقة 02 الطابق السفلي، شارع اللبمون الحاج فلاح امتداد اللفة - بمساحة 20190 الدار البيضاء
Lot. AL FARAH - Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulli

Tél.: 05 22 65 00 18



120,70x2

S1 - Zolam 30 (2B28)

413,60 → Dihin 247 P



247m

PHARMACIE LES PARENTS
Nadia GOURANI
 234 E Lottissement Zodberi
 Groupe Adloma Oulfa - Casablanca
 GSM: 0667 07 50 25

DR. BEHATE Mohamed
 Médecin Généraliste
 Lot Al Farah Doha Imm. 9 Appl. 2
 RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
 Casablanca - Tel: 0522 65 10 16

